

Innovations sociales et crises : pistes de réflexion et d'action tirées du Colloque international du CRISES 2021

Sylvain A. Lefèvre, René Audet, Annie Camus
Université du Québec à Montréal

Martine D'Amours
Université Laval

RÉSUMÉ

Cet article-synthèse relie les réflexions issues de certaines conférences principales du 6^e Colloque international du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Nous discutons d'abord de l'articulation des crises (démocratique, économique, écologique et aujourd'hui sanitaire) par l'entremise des conférences de Nancy Fraser et de Loïc Blondiaux, puis des transformations du monde du travail et de ses défis en matière de justice sociale et de justice environnementale au travers des présentations de Janice Fine et de Dominique Méda et Julie Battilana, et enfin de la capacité des innovations sociales à transformer ou à reproduire des rapports de pouvoir à partir d'une mise en dialogue des conférences de Flor Avelino et de Jean-Baptiste Comby. Nous concluons ce tour d'horizon réflexif en tirant nos propres conclusions sur les implications de ces analyses pour notre propre travail de chercheurs et des chercheuses.

Mots clés : crise, innovation sociale, justice sociale, justice environnementale, rapports de pouvoir

INTRODUCTION

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est né dans les années 1980 à partir d'une interrogation centrale : qu'est-ce qui naît, malgré tout, en période de crise? À l'époque, au Québec comme dans plusieurs pays occidentaux, la crise du fordisme, avec la désindustrialisation et l'apparition d'un chômage de masse, coïncidait avec la remise en question de l'État providence dans sa capacité à répondre aux aspirations collectives portées au sein de la société. Les innovations sociales, du côté économique, se nourrissaient à la fois d'un idéal autogestionnaire, de réflexions sur la participation au travail des employés et de luttes syndicales. Du côté de la remise en question de l'État, une floraison d'initiatives populaires et de mouvements sociaux expérimentaient de nouveaux dispositifs, dans le domaine de la santé, de l'éducation ou encore du développement des territoires.

Près de 35 ans plus tard, les crises ont changé de nature et les innovations sociales se renouvellent aussi, tant par leur thématique que par leurs modalités d'action. L'urgence climatique appelle des changements radicaux, dans un horizon temporel toujours plus court. La crise de la COVID-19 bouleverse, à répétition, une vie collective et des repères démocratiques essentiels. Les transformations du capitalisme et des rapports de domination au sein de nos sociétés font émerger de nouvelles résistances et de nouvelles expérimentations. Nous en illustrons quelques-unes à partir de quelques conférences marquantes du dernier colloque international du CRISES¹ (2021). Nous résumerons leurs principaux arguments pour en tirer nos propres conclusions sur les implications de ces analyses pour notre propre travail de chercheurs et chercheuses.

CAPITALISME, DÉMOCRATIE, CLIMAT, COVID-19 : UNE TEMPÊTE PARFAITE?

La conférence de Nancy Fraser (New School for Social Research), « Capital, climat, *care* : anatomie d'une crise », met en évidence le caractère multidimensionnel de la crise actuelle, son enracinement dans le néolibéralisme et l'interrelation entre ses diverses dimensions : crise tout à la fois sanitaire, écologique, économique, crise de la reproduction sociale et de la démocratie. Les sociétés capitalistes, par leur quête de profits sans limites, sont en quelque sorte programmées pour détruire leurs fondations non économiques sans lesquelles elles ne pourraient pourtant pas fonctionner : la reproduction sociale (le *care*), la nature, les pouvoirs publics et l'existence de populations périphériques, expropriées et privées de la possibilité de se défendre. Fraser désigne ce processus par le terme de « capitalisme cannibale » (Fraser, à paraître). Selon la philosophe, la crise de la COVID-19 constitue « une tempête parfaite » dans laquelle toutes les dysfonctions du capitalisme sont poussées, de manière simultanée, jusqu'au point de rupture. Ainsi, la pandémie est le résultat non intentionnel de la combinaison du réchauffement climatique et de la destruction des forêts tropicales, qui ont permis le transfert du virus des animaux aux humains. Les effets de la COVID-19 ont été amplifiés par les coupures successives dans les dépenses sociales, incluant la santé publique et la recherche, qui ont miné la capacité des pouvoirs publics à jouer leur rôle protecteur. À son tour, l'effondrement de systèmes publics déjà affaiblis est venu alourdir le travail de *care*, en sapant les énergies des soignantes, mais aussi en reportant sur les familles, et donc le plus souvent sur les femmes, la responsabilité d'enfants privés d'école et de garderie. Finalement, les travailleuses et travailleurs dont on a découvert le caractère essentiel (aides-soignantes, commis d'épicerie, livreurs, agents d'entretien, travailleurs d'entrepôt) sont forcés de s'exposer au virus pour permettre aux familles et aux communautés de fonctionner. Ces travailleuses et travailleurs essentiels se retrouvent de manière disproportionnée parmi les populations racisées, celles-là même qui, sur le plan mondial, sont les plus touchées par la crise écologique et sont les dernières à avoir accès aux vaccins. Sur le plan national, ce sont aussi celles qui ont le moins de ressources pour se maintenir en santé, et qui, faute d'alternative, ne peuvent refuser d'exercer un travail dangereux, dans des emplois insécures, non syndiqués et non protégés.

Ces crises sont intimement liées; on ne peut pas les résoudre de manière isolée. Mais pourquoi les mouvements sociaux ont-ils tant de mal à se fédérer pour résister à ce capitalisme en crise? Comme les remèdes réformistes sont insuffisants, il y a, en théorie, de l'espace pour des idées plus radicales, certaines horribles, d'autres émancipatrices, un peu comme ce fut le cas dans les années

1930. Chaque mouvement social a besoin de développer une vue d'ensemble sur cette totalité sociale pour comprendre qui sont ses alliés potentiels. Il y a actuellement beaucoup d'expériences et d'apprentissages sociaux, et le rôle des universitaires est de les soutenir par leurs ressources conceptuelles, pour clarifier les enjeux.

Si le point d'arrivée de Loïc Blondiaux (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) rejoint celui de Nancy Fraser sur la responsabilité des universitaires, son point de départ est différent, dans sa conférence intitulée « Face à l'effondrement des systèmes démocratiques contemporains : quelle stratégie? » Le terme d'« effondrement² », de plus en plus souvent utilisé pour analyser le devenir de notre écosystème naturel, est ici appliqué à dessein à nos institutions démocratiques (Ziblatt et Levitsky, 2018). Plus précisément, c'est la démocratie libérale et représentative, telle qu'on la connaît depuis deux siècles, qui ne fonctionne plus. Les élections sont affaiblies par l'abstention, les assemblées parlementaires sont de moins en moins représentatives sociologiquement du peuple souverain, les partis professionnalisés se cantonnent à un rôle de sélection des candidats, abandonnant leur fonction de socialisation politique et de production programmatique, et les arènes médiatiques sont court-circuitées par les « fausses nouvelles » où la définition même d'une réalité commune n'est plus assurée. Loïc Blondiaux désigne plus spécifiquement trois pathologies qui frappent la démocratie libérale. Tout d'abord, une pathologie de la représentation, avec la fin d'une fiction représentative (Tormey, 2015), la recherche d'horizontalité, et le refus de reconnaître une légitimité par délégation, celle-là même qui fondait « l'aristocratie élective » de notre régime politique. Ensuite, une pathologie de la délibération, avec la polarisation et l'hystérisation des échanges sur les réseaux sociaux et dans les médias d'information continue, une « brutalisation » du débat politique, pour reprendre les termes des historiens de la Première Guerre mondiale. Enfin, une pathologie de la liberté, avec la régression des libertés, des gouvernements de moins en moins légitimes, et des oppositions de plus en plus virulentes. Les épreuves du terrorisme depuis quelques années, de la pandémie en ce moment, et de l'urgence climatique demain, amènent des gouvernements à suspendre des libertés et à routiniser des procédures d'état d'urgence. S'y ajoute l'accroissement des pouvoirs de surveillance policière ainsi que ceux d'entreprises privées; dans cette « démocratie de surveillance » et ce « capitalisme de surveillance » (Zuboff, 2019), c'est au troc des libertés contre davantage de sécurité que souscrivent les citoyens.

Face à cet épuisement de la démocratie libérale représentative, deux modèles concurrents se font face : d'une part la tentation autoritaire, où la Chine est parfois érigée en modèle d'efficacité, aux côtés en Europe de « démocraties illibérales », et d'autre part le modèle épistocratique, c'est-à-dire le gouvernement des experts et des savants qui connaissent les lois (de l'économie, de la santé, etc.) et décident sans participation citoyenne. Pour Loïc Blondiaux, l'effondrement de nos écosystèmes naturels, avec les prochaines luttes pour des ressources vitales et des migrations massives, risque de rendre encore plus difficile le consensus pacifié. En même temps, la voie démocratique est la seule voie possible pour réussir les transformations massives des modes de vie que requiert la transition socio-écologique, tant elle nécessite une volonté collective puissante. Pour cela, Loïc Blondiaux identifie quatre stratégies, précisant qu'elles ne sont pas en concurrence; au contraire, il faut impérativement activer les quatre pour espérer une issue démocratique. Il nous

met d'ailleurs en garde : il est possible que nos écosystèmes naturels s'effondrent avant nos institutions politiques, mais l'inverse est possible aussi.

La première stratégie est la voie réformiste : transformer nos règles du jeu électorales pour en minimiser les biais majoritaires (où un nombre de voix relativement faible peut assurer une majorité politique), instaurer des référendums d'initiative citoyenne, réformer les modes de financement des campagnes électorales qui assurent la capture du scrutin par les plus gros donateurs et enfin s'engager dans des réformes constitutionnelles. Ensuite, il y a la stratégie délibérative : s'appuyer sur les dispositifs délibératifs et le tirage au sort ainsi que sur les expériences menées à différentes échelles où des « mini-publics » réfléchissent, entre égaux, à des enjeux de société parfois délicats et produisent un consensus et une intelligence collective (Blondiaux et Manin, 2021). En troisième lieu, il y a la stratégie communaliste : prendre le pouvoir à l'échelle locale, parfois par l'élection, mais aussi et surtout par des expériences d'auto-organisation, de gestion des communs et de politiques préfiguratives afin de démontrer que l'on peut vivre, habiter et produire autrement qu'à travers le capitalisme et l'État. Les concepts de « communs » (Dardot et Laval, 2019) et de « municipalisme libertaire » (Bookchin et Eglad, 2006) offrent un appui théorique à ces expériences locales de réappropriation de la vie quotidienne. Enfin la quatrième stratégie est la nécessaire révolution éthique qui doit redonner une valeur à la vie collective, à la participation et à la délibération comme conditions essentielles à nos existences, par-delà le triptyque travail/consommation/loisirs qui régit nos vies. Ici, l'éducation et la culture ont un rôle à jouer, pour produire des comportements et des imaginaires adaptés à cette régénération de la démocratie.

Cette réflexion sur l'articulation des crises, notamment du capitalisme et de la démocratie, est l'objet de deux autres conférences importantes, centrées principalement sur l'avenir du travail, mais aussi sur les liens entre travail et action collective.

DU TRAVAIL À L'ACTION COLLECTIVE?

La conférence de Janice Fine (Rutgers University), « Résister à "l'avenir du travail" : construire un avenir pour les travailleuses et les travailleurs », constitue un vibrant appel à déconstruire le récit déterministe du « *future of work* », très en vogue aux États-Unis, selon lequel il serait devenu impossible pour les travailleuses et travailleurs d'agir collectivement et démocratiquement pour contrôler les grandes tendances technologiques et économiques contemporaines. La pandémie est venue exacerber ce discours, en mettant en évidence les formes raffinées de contrôle déployées par Amazon, symbole du capitalisme du 21^e siècle. La technologie vient camoufler la relation d'emploi, puisque la dispersion organisationnelle et la surveillance algorithmique rendent difficile l'identification des responsables de l'exploitation. En outre, ces modalités de mobilisation du travail humain offrent peu de prise aux régulations traditionnelles du marché du travail. Face à ces tendances lourdes, les travailleuses et travailleurs ont peu de pouvoir structurel, qui découlerait d'une position stratégique dans le processus de production, ou de la capacité collective de négocier les conditions de travail, radicalement réduite par la faiblesse de la syndicalisation dans le secteur privé états-unien, sans précédent depuis la fin du 19^e siècle.

En contrepartie, ils et elles développent un pouvoir associatif (divers types de regroupements de travailleurs marginalisés, qui utilisent les technologies comme outils de communication et comme

véhicules pour offrir divers services), un pouvoir symbolique (d'influence de l'opinion publique par le récit des pratiques d'exploitation et le « *naming and shaming* » des entreprises concernées) et un pouvoir institutionnel (utilisant les précédents comme leviers pour faire changer les lois). Janice Fine en donne plusieurs exemples, notamment celui de quelques 226 « *worker centers* » qui regroupent les travailleuses et travailleurs sur une base géographique ou sectorielle (Fine, 2006), ou encore celui du mouvement OUR Walmart. Ces divers regroupements ont obtenu des gains sur le plan local en matière de conditions de travail et d'emploi (santé et sécurité, hausses salariales, congés), mais également d'importants changements institutionnels à divers échelons. Janice Fine cite entre autres l'exemple d'un salaire minimum obtenu dans plus de 29 états et 44 localités, d'une Loi sur les travailleuses domestiques, d'une politique adoptée par la Ville de New York procurant certaines protections aux pigistes, et de modalités de négociation collective obtenues par des contracteurs indépendants à New York et Seattle. Ceux qui cherchent une voie commune vers le succès peuvent trouver insatisfaisante cette collection d'exemples disparates. Mais, fait valoir Janice Fine, ces expériences comportent des éléments communs : une base organisée et unifiée de travailleuses et travailleurs capables d'articuler une critique morale de ce qu'ils vivent au travail et un ensemble de revendications qui visent directement les entreprises et/ou les tribunaux, les conseils municipaux, les législatures et les agences gouvernementales.

Une autre conférence a mis l'accent sur ce lien entre travail et action collective. Son point de départ a été « Le Manifeste Travail : démocratiser, démarchandiser, dépolluer », qui fut d'abord une tribune rédigée au printemps 2020 par Isabelle Ferreras (Université catholique de Louvain), Julie Battilana (Harvard University) et Dominique Méda (Université Paris-Dauphine), en pleine pandémie de COVID-19. Partagé dans 43 journaux à l'international, le texte est devenu un manifeste signé par plus de 3 000 universitaires des cinq continents. Enfin il est devenu un ouvrage collectif, auquel douze chercheuses ont contribué, traduit en vingt-huit langues. Lors du Colloque du CRISES, Julie Battilana et Dominique Méda ont présenté les principaux éléments de ce Manifeste dont la thèse centrale est la suivante : démocratiser l'entreprise et démarchandiser le travail sont à la fois les moyens d'assurer une dignité à chacun et chacune, mais aussi d'agir collectivement pour dépolluer la planète. Comme le suggère Dominique Méda dans sa présentation, cette crise sanitaire dévoile aussi notre impréparation totale contre les chocs, particulièrement ceux à venir, avec la crise écologique.

Démocratiser les entreprises, c'est donner une voix forte aux « apporteurs de travail » et non plus seulement aux « apporteurs de capital », dans les entreprises, à propos des décisions stratégiques (Ferreras, 2017). C'est à la fois un enjeu de justice sociale pour la reconnaissance des travailleuses et travailleurs, mais aussi le moyen de renverser le partage du pouvoir qui a tant favorisé la valeur actionnariale dans les dernières décennies, favorisant le court terme et l'externalisation des coûts sociaux et environnementaux. Si ce principe de cogestion et de codécision existe depuis longtemps dans le modèle coopératif, par exemple en Allemagne et dans les pays du nord de l'Europe, l'enjeu est de l'étendre dans l'ensemble des pays, selon les configurations économiques et juridiques locales, et tout au long de la chaîne de valeur des firmes multinationales dans les pays du Sud.

Démarchandiser le travail, c'est affirmer que le travail n'est pas une marchandise, mais un droit, comme le reconnaît l'article 23 de la Déclaration des droits de l'homme. Ceci est nécessaire afin de

renverser la tendance actuelle, aggravée non seulement par le chômage, mais aussi par l'ubérisation de l'économie et de l'emploi. Il s'agit donc d'assurer l'accès à un emploi pour toute personne qui le désire, afin de protéger sa dignité et sa contribution à la communauté. Le modèle de la « garantie d'emploi » aux États-Unis (Tcherneva, 2020), ou l'expérience des Territoires zéro chômeur de longue durée en France et en Belgique, sont des appuis précieux pour cette réflexion. Ces derniers partent des besoins des territoires et des communautés locales, surtout du point de vue social et environnemental, et des aptitudes des personnes au chômage, pour définir des emplois utiles. L'enjeu de l'évaluation, de la diffusion et de la mise à l'échelle de ces programmes est aujourd'hui déterminant.

Enfin, pour dépolluer la planète, Dominique Méda parle de « reconversion écologique ». Ce terme désigne à la fois une transformation industrielle et une conversion intellectuelle. Du côté de la société, il s'agit de passer d'un inconscient collectif de conquête de la nature à celui de prendre soin des humains et de la biosphère. Dans le monde académique, cela implique notamment de réarticuler les sciences naturelles, humaines et sociales. Modifier nos cadres cognitifs, c'est aussi changer nos indicateurs de référence, en premier lieu ce qu'on désigne par la « croissance » du PIB, ses limites écologiques fortes, mais aussi tout ce qu'elle invisibilise (le soin, le bénévolat, etc.). La reconversion écologique, ce sont aussi les nécessaires restructurations industrielles, avec la fermeture et la réduction d'emplois dans les secteurs à forte empreinte carbone. Ces grands mouvements de main-d'œuvre doivent être pensés à l'échelle de la société, en lien avec l'aménagement du territoire, mais aussi avec une solidarité collective.

L'intérêt fort de ces trois propositions est leur articulation. En effet, la reconversion écologique n'est pas possible sans la participation démocratique des travailleuses et des travailleurs, surtout les plus vulnérables, aux décisions. La garantie d'emploi permet de sécuriser le parcours professionnel des employés qui passeront des industries polluantes aux industries vertes. La démarchandisation du travail est nécessaire afin d'assurer cette transition sans compromettre la dignité des personnes travailleuses, mais surtout en indexant leur valeur, tout comme celle des entreprises, non pas à la seule rentabilité financière, mais d'abord à leur contribution sociale et environnementale. Et c'est la démocratisation des entreprises qui peut transformer les rapports de pouvoir afin de faire entrer pleinement ces défis de société au sein des organisations.

Une autre qualité du « Manifeste travail » est de lier des réflexions théoriques et macrosociales à des expérimentations en cours à l'échelle internationale. Cette entrée par les innovations sociales et le questionnement sur leur contribution à des changements macrosociaux est approfondie par deux conférences, dédiées à l'enjeu de la transition écologique.

QUELLES INNOVATIONS SOCIALES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE?

Flor Avelino (Erasmus Universiteit Rotterdam) (« Dynamiques de pouvoir dans l'innovation sociale transformatrice ») et Jean-Baptiste Comby (Université Paris 2 Panthéon-Assas) (« Toilettés sèches et voitures hybrides. Les rapports des classes dominantes à l'enjeu écologique ») partagent au moins un point de vue sur l'innovation sociale : son potentiel transformateur est limité et, pour les deux auteurs, cette limite se révèle à l'analyse des dynamiques de pouvoir dans un sens large. De plus, pour les deux chercheurs, qui s'appuient sur des enquêtes empiriques sur des réseaux d'in-

novations sociales, il faut nécessairement comprendre les relations de pouvoir et de domination à l'œuvre dans ce domaine. Les multiples échos entre ces deux conférences et leurs points de divergences nous conduisent à les présenter de manière croisée.

L'appel à des transformations « systémiques » ou « structurelles » oblige le monde de l'innovation sociale à s'interroger à la fois sur le pouvoir des instances et des acteurs qui résistent à ces transformations, et sur le pouvoir de transformation que peuvent développer les acteurs de l'innovation. Le pouvoir change donc d'aspect selon la position des acteurs, et Flor Avelino le définit comme « la capacité (ou l'incapacité) relationnelle et structurelle des acteurs de mobiliser les ressources et institutions pour atteindre leurs objectifs³ ». Ancrée dans une perspective multidisciplinaire, cette conception « dialectique » du pouvoir implique une série de tensions entre le pouvoir « sur » et le pouvoir « de », le pouvoir centralisé et la décentralisation du pouvoir, le pouvoir qui contraint et le pouvoir qui habilite, etc. Il en ressort une série de paradoxes qui se révèlent dans l'action, comme le fait que la décentralisation peut mener à recentraliser le pouvoir ailleurs, ou encore que le pouvoir d'entreprendre une action peut aussi se traduire par l'exercice du pouvoir sur quelqu'un d'autre. Ainsi, pour vraiment contribuer à des transformations sociales, les innovations sociales doivent s'engager dans des dynamiques complexes de pouvoir dont l'issue n'est pas toujours prévisible.

L'approche critique de Jean-Baptiste Comby mobilise la sociologie de Pierre Bourdieu en termes de champ et d'habitus tout en s'inspirant de l'analyse des justifications du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 2018) pour examiner les relations de pouvoir. Elle met en lumière la capacité des classes bourgeoises à endogénéiser les alternatives écologiques dans un « éthos pondérateur » qui efface le conflit entre le changement radical et le verdissement du capitalisme. Pour Jean-Baptiste Comby, il s'agit donc d'expliquer comment les classes bourgeoises maintiennent un discours légitimateur propre à sauvegarder leur position sociale, leurs privilèges et leur pouvoir face à l'appel pour des transformations systémiques et structurelles. Il analyse donc les innovations, les alternatives sociales et les « solutions » comme des énoncés idéologiques davantage que comme de réels dispositifs de transformation vers la durabilité. L'innovation sociale, en ce sens, est un registre que les acteurs peuvent s'approprier dans un processus de justification, et c'est ce que ferait la classe bourgeoise en intégrant l'idée d'innovation à son éthos pondérateur. Ces acteurs peuvent donc être les promoteurs vertueux d'innovations sociales dans le domaine environnemental, par exemple en alimentation, tout en ayant le mode de vie le plus destructeur en termes d'empreinte carbone (logement, transport, loisirs) par rapport aux classes populaires.

Flor Avelino, au contraire, considère les innovations sociales dans une perspective plus pratique et souligne leur potentiel transformateur, dans la mesure où elles « parviennent à remettre en question, à modifier ou à remplacer les institutions et structures dominantes qui sous-tendent les crises et les problèmes sociétaux ». Ses travaux empiriques proposent de nombreux exemples d'innovations sociales, via 20 réseaux internationaux d'initiatives locales dans 27 pays, qui réussissent à changer les relations sociales et les institutions, qu'il s'agisse des communautés énergétiques qui reconfigurent les relations entre les consommateurs, les producteurs d'énergie, et les gouvernements, ou encore des éco-villages qui inventent des manières de se gouverner comme la sociocratie. Il y a donc bien dans l'innovation sociale un caractère transformateur des relations

de pouvoir, mais souvent parce qu'il s'agit d'une réinvention des relations sociales, des façons de faire, de penser ou d'organiser (Avelino, 2021). Mais pour que ces nouvelles façons de faire, de penser ou d'organiser deviennent réellement transformatrices, encore faut-il qu'elles se diffusent et s'institutionnalisent. Ce faisant, elles subissent alors divers processus selon qu'elles évoluent dans le domaine de l'État (bureaucratisation et standardisation), dans celui du marché (marchandisation) ou dans celui de la communauté (socialisation et communalisation), ou encore dans l'hybridation de ces domaines. Dans chaque cas, le rapport au pouvoir se dessine différemment, en plaçant les innovations d'un côté ou de l'autre des dialectiques du pouvoir. Cela génère, selon Avelino, le paradoxe de l'innovation sociale transformatrice : « Ce paradoxe, c'est l'obligation pour l'innovation sociale qui veut être transformatrice de se diffuser, de s'institutionnaliser, ce qui va l'exposer à des risques élevés de dénaturation, d'édulcoration et de n'arriver au final qu'à reproduire les rapports de pouvoir qu'elle essayait de transformer ».

Nous sommes très proches, ici, du processus d'édulcoration qu'analyse Jean-Baptiste Comby. Pour lui, la diffusion des innovations sociales serait avant tout un processus qui gomme le conflit entre les modèles de société en dirigeant l'attention sur les innovations, les alternatives et les « solutions » individuellement, et parmi lesquelles l'éthos pondérateur propose de choisir. Ainsi, étudiant diverses scènes militantes à l'occasion de la COP21 (de Moor, Morena et Comby, 2017), il montre comment « Montreuil devient le royaume de la toilette sèche et des médias alternatifs; le Grand Palais celui de la voiture hybride et des médias commerciaux », mais en fin de compte l'éthos pondérateur de la classe bourgeoise brouille les frontières entre ce qui remet radicalement le système en question (comme la décroissance), et ce qui « verdit » le système (l'économie verte en est la formulation la plus candide). L'ordre du pouvoir n'est donc pas ébranlé par ce consensus bourgeois, puisque « cette fluidification des relations entre le champ économique et le mouvement écologiste n'est pas symétrique et penche plus en faveur des firmes que des militants ». Cela nous ramène en quelque sorte à la question du pouvoir et à ses paradoxes, car derrière cette pondération éthique qui autorise le compromis entre l'engagement écologiste et l'éthos consumériste se profile un rapprochement des bourgeoisies économique et culturelle qui « partagent une même conception du style de vie légitime qui repose sur une aisance matérielle mâtinée d'une pluralité de préoccupations morales ».

EN SORTANT DU COLLOQUE : QUEL RÔLE ET QUELLE RESPONSABILITÉ POUR LES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS?

En conclusion, nous souhaitons suggérer des échos entre ces différentes contributions. Premièrement, ces chercheuses et chercheurs mettent en perspective les crises actuelles en sortant du prisme de l'urgence, qui contraint à les penser comme des parenthèses temporaires, et des chocs exogènes, qui s'imposent à nous, sans causalité intrinsèque. La routinisation des « états d'urgence » et les verdicts « il n'y a pas d'alternative » (à l'image du discours « *future of work* ») sont autant de mises en suspens de la réflexivité comme de l'action collective. Les contributions ici évoquées nous invitent au contraire à penser les fondements conjoints de ces crises, leurs interrelations et leurs dynamiques circulaires, que ce soit par rapport à la vulnérabilisation de la société par le « capitalisme cannibale » qu'évoque Nancy Fraser, ou, du côté des pistes d'action, à la com-

plémentarité des axes du « Manifeste Travail : démocratiser, démarchandiser, dépolluer » que nous ont présenté Julie Batillana et Dominique Méda.

L'ambition transformatrice de ces contributions vise des dimensions macrosociales. Mais c'est dans les brèches ouvertes par ces différentes crises que se déploient, le plus souvent, les innovations sociales évoquées. Un point commun entre la plupart des innovations sociales analysées dans ce colloque est qu'elles opèrent par une stratégie interstitielle, plus que de rupture ou de symbiose, pour reprendre la typologie du changement social de Wright (2010). L'enjeu de leur diffusion et de leur institutionnalisation, que ce soit dans les politiques publiques, dans les entreprises ou dans les communs, est rendu particulièrement saillant par deux facteurs. D'une part, l'analyse des rapports de pouvoir révèle à la fois la force des antagonismes, mais aussi les capacités d'absorption et de dilution des innovations sociales par les garants du *statu quo*. D'autre part, l'urgence écologique met en question la faisabilité, en ce qui concerne la fenêtre temporelle, d'un changement incrémental, pas à pas.

C'est donc aussi le rôle des universitaires qui est mis en question. Au-delà de permettre la réalisation de colloques passionnants comme celui-ci, ces contributions nous enjoignent à mieux articuler l'analyse critique et la contribution à des expérimentations collectives. Il s'agit d'un sillon que les chercheuses et chercheurs du CRISES tracent depuis plusieurs décennies et qui, au-delà du créneau spécifique de la recherche partenariale, doit interpeller l'ensemble de l'institution académique, pour l'encourager à assumer ses responsabilités dans les transformations sociétales aujourd'hui nécessaires.

NOTES

1. Toutes ces conférences et les débats qu'elles ont suscités sont en accès libre.
2. Nous utilisons les guillemets pour mettre en relief les concepts utilisés par l'auteur dans les termes qu'il emploie.
3. Les citations sont tirées des actes du colloque, consultables en ligne.

RÉFÉRENCES

- Avelino, F. (2021). Theories of power and social change. Power contestations and their implications for research on social change and innovation, *Journal of Political Power*, 14(3), 425–448.
- Blondiaux, L., et Manin, B. (2021). *Le tournant délibératif de la démocratie*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Boltanski, L. et Chiapello, E. (2018). *The new spirit of capitalism*. Brooklyn, NY: Verso Books.
- Bookchin, M., et Eglad, E. (2006). *Social ecology and communalism*. Oakland: AK Press.
- Dardot, P., et Laval, C. (2019). *Common. On revolution in the 21st century*. New York : Bloomsbury.
- de Moor, J., Morena, E., et Comby, J.-B. (2017). The ins and outs of climate movement activism at COP21. Dans S.C. Aykut, J. Foyer et E. Morena (dir.), *Globalising the climate. COP21 and the climatisation of global debates*. London: Routledge.
- Ferreras, I. (2017). *Firms as political entities. Saving democracy through economic bicameralism*. New York: Cambridge University Press.
- Fine, J. (2006). *Worker centers: Organizing communities at the edge of the dream*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Fraser, N. (à paraître). *Cannibal capitalism: How our system is devouring democracy, care, and the planet and what we can do about it*. Brooklyn, NY : Verso Books.
- Tcherneva, P. (2020). *The case for a job guarantee*. Cambridge, UK: Polity Press.
- Tormey, S. (2015). *The end of representative politics*. Cambridge, UK: Polity Press.

Wright, E.O. (2010). *Envisioning real utopias*. Brooklyn, NY: Verso Books.
Ziblatt, D., et Levitsky, S. (2018). *How democracies die*. New York: Crown.
Zuboff, S. (2019). *The age of surveillance capitalism: The fight for a human future at the new frontier of power*.
London: Profile Books.

LES AUTEURS

Sylvain A. Lefèvre est professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale à l'Université du Québec à Montréal. Courriel : lefevre.sylvain@uqam.ca

René Audet est professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale à l'Université du Québec à Montréal. Courriel : audet.rene@uqam.ca

Annie Camus est professeure au Département d'organisation et ressources humaines à l'Université du Québec à Montréal. Courriel : camus.annie@uqam.ca

Martine D'Amours est professeure au Département des relations industrielles à l'Université Laval. Courriel : martine.damours@rtl.ulaval.ca